



MAIRIE DE
SAINT-CAPRAIS
03190 – ALLIER



Saint-Caprais, le 9 décembre 2022

04 70 06 82 75
www.saintcaprais03.fr
mairie-st-caprais@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL N°5 / 2022

**Le Conseil Municipal s'est tenu le
Vendredi 2 décembre 2022 à 18h00
Salle du Conseil**

L'ordre du jour était le suivant :

Mandat de vote.

Etaient présents : Denis CHAMBON, Marie-Line CLAME, Colette LECOQ, Bernard de NICOLAY, Bernard MOLLO.

Était excusé Fabien GRANIER

Marie-Line CLAME a été élue secrétaire de séance.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire conformément aux délégations de compétences.

- Arrêté éclairage modifié.
- Mise à jour inventaire.
- Correspondant incendie et secours.

Délibérations :

D 2022-05-01 Décision modificative N°2

Adopté à l'unanimité transfert 1877.16 € de l'article 2313 à l'article 2188 sur demande de la trésorerie.

D 2022-05-02 Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023

ANNULE ET REMPLACE LA D 2022 04 03

Adopté à l'unanimité passage à la nomenclature abrégée M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

D 2022-04-03 Délibération portant désignation d'un agent coordonnateur
et création d'un emploi d'agent recenseur

ANNULE ET REMPLACE LA D 2022 03 02

Adopté à l'unanimité la délibération modifiée.

D 2022-04-04 Révision libre des attributions de compensation
Communauté de communes du Pays de Tronçais

Adopté à l'unanimité à compter du 1^{er} janvier 2023 la commune de Saint-Caprais versera 14 258 € par an à la Communauté de Commune (avant 13 314 €).

Questions Diverses et portés à connaissance.

- Demande de subvention de Berry FM
- Procès-verbaux des conseils municipaux et communautaires désormais envoyés à tous les conseillers par mail.
- Point travaux (peinture salle des fêtes, mairie, route du bourg)
- Nouveaux arrivants dans le bourg
- Situation grippe aviaire

Vous pouvez retrouver ce PV sur le site internet de la mairie.

Le secrétaire de séance,
Marie-Line CLAME



Le Maire,
Bernard MOLLO

